

■ **ETA Fragnière S.à.r.l.**, à Le Glèbe, Estavayer-le-Gibloux, Les Motteyes, CH-217-3535208-5. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 14.03.2006. But: exploitation d'une entreprise de travaux agricoles. Capital social: CHF 20'000.—, entièrement libéré par apport. Apport en nature et reprise de biens: Selon contrat d'apport du 14.03.2006, Jean-Marc Fragnière a fait apport à la société de l'installation de purinage pour un montant de CHF 25'000.—, accepté pour ce prix et imputé à concurrence de CHF 20'000.— à la libération du capital social. Le solde de CHF 5'000.— correspond à une créance en faveur de l'apporteur. Associés: Fragnière Fabienne, de Fétigny, Sorens et Gumefens, à Rueyres-St-Laurent, avec une part de CHF 10'000.—, Fragnière Jean-Marc, de Sorens et Gumefens, à Rueyres-St-Laurent, avec une part de CHF 10'000.—. Gérants: les associés Fragnière Fabienne et Fragnière Jean-Marc, tous deux avec signature individuelle. Organe de publication: FOSC.

Journal no 1320 du 16.03.2006
(03299170 / CH-217.3.535.208-5)